

Programme Bachelor RI
 Formation pratique NIVEAU II
 Module Intégration 4

Formulaire d'évaluation des Analyses de pratique

Module concerné:

S.ER.SO.3574.F.22 Intégration 4

Nom de l'étudiant-e:

Nom de l'enseignant-e référent-e

Nom du praticien formateur ou de la praticienne formatrice:

Lieu de stage:

Dates du stage:

Critères	Commentaires
1. Le contrat pédagogique tripartite (noté au moment de la remise du CPT à l'enseignant-e)	
Le contrat est communiqué dans les deux semaines qui suivent le début du stage.	
Les objectifs sont en adéquation avec le lieu de stage.	
Les objectifs sont opérationnels et suffisamment détaillés.	
	Total

2. La visite de stage (présence obligatoire)	
Capacité à décrire concrètement et avec précision les diverses activités effectuées durant le stage.	
Capacité à exposer les divers cas suivis et à montrer les démarches professionnelles effectuées (évaluation, problématisation, planification, démarches EBP, collaboration).	
Capacité à répondre de façon précise aux questions lors de l'entretien en démontrant des capacités d'analyse et de réflexion.	
Capacité à mettre en œuvre les savoirs acquis dans sa formation, à transférer les acquis des stages précédents et à tirer parti de l'offre institutionnelle.	

Capacité à mettre en évidence son évolution depuis le début du stage et à discerner les acquisitions qu'il reste à faire (auto-évaluation).	
	Total

3. Session d'analyse de pratique (présence obligatoire)	
Expose des éléments de fonctionnement du milieu de pratique de façon claire et synthétique.	
Argumente et défend ses prises de position.	
S'engage de manière constructive dans les travaux et discussions du groupe.	
	Total

4. Version intermédiaire du rapport de stage lors de la session d'analyse de pratique (un rapport rendu hors délai obtient 0 à tous les critères)	
Le rapport respecte les normes rédactionnelles, est clairement rédigé, respecte l'anonymat et contient les éléments demandés.	
Le rapport présente des informations et des données précises, pertinentes, utiles et organisées pour comprendre la complexité de la situation, établir la problématisation et définir une intervention.	
Les démarches d'évaluation choisies sont en rapport avec la situation du client ou de la client-e et avec le contexte institutionnel du ou de la client-e.	
Le rapport fait état des résultats de sa recherche de données probantes.	
Les éléments cliniques rapportés sont en rapport avec la démarche théorique (le cadre de référence et les modèles pertinents).	
	Total

5. Rapport final de stage	
Qualité formelle du document : présentation, orthographe, exactitude des termes, style scientifique et présence des références bibliographiques.	
Le rapport est structuré, cohérent et précis.	
Le rapport montre une démarche achevée de recherche de sources documentaires pertinentes et d'emploi de celles-ci.	
Les cadres et les modèles choisis sont utilisés pour produire les données, la problématisation, le plan et le programme d'intervention.	
Le rapport fait état d'une démarche centrée sur le ou la client-e et tenant compte du concept personne-environnement-occupation.	
Le rapport montre la progression de l'intervention et l'évaluation, complète ou partielle, des résultats.	
	Total

Total final

Chaque critère vaut 1 point et peut être noté au $\frac{1}{4}$ de point.

La note finale se calcule sur 24 points. Si la visite de stage n'a pas lieu, elle se calcule sur 19 points. Si l'évaluation est faite dans une condition particulière (stage à d'autres dates, niveau de stage différent, ...), le formulaire est rempli pour ce cas et la note calculée en conséquence.

Note finale au dixième sur 6 et au quart de point (total des points / 22 x 6):

Date :

FRE/03.02.22

Signature de l'enseignant-e :

Points au 1/4 de point
/ 3

/ 6

/22

étudiant-e est dans
qui est possible et

